

REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU DE LA
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE LA NARBONNAISE**

Département
DE L'AUDE

Séance du vingt deux décembre deux mille trois

Sous la présidence de M. Michel MOYNIER

Présents ou représentés : Mme Yvette BARBANSON, Melle Irène BENARD, MM. Gérard CRIBAILLET, Robert DEJEAN, Mme Françoise DUBOURDIEU, MM. Bernard GEA, Aimé LAFFON, Ange MANDELLI, Louis MOLVEAU, Gilbert PLA, Alain SABLAIROL, Louis VIC.

Excusé : M. Didier CODORNIU.

N°140

OBJET : REHABILITATION DU RESEAU EAU POTABLE - CUXAC
DEMANDE DE SUBVENTION

Monsieur le Rapporteur expose :

La commune de CUXAC a élaboré un programme de réhabilitation de son réseau d'eau potable qui présente de nombreux dysfonctionnements et dont la plupart des branchements situés au centre-ville sont en plomb.

La commune de CUXAC avait préparé fin 2002 une demande de subvention concernant une première tranche de travaux d'un montant de 228.000 € pour laquelle le Conseil Général et l'Agence de l'Eau n'ont pas donné de suite.

Il convient pour financer cette opération de solliciter à nouveau Monsieur le Président du Conseil Général et l'Agence de l'Eau pour l'obtention de la subvention la plus large possible.

Je vous propose :

- de solliciter Monsieur le Président du Conseil Général, et l'Agence de l'Eau, afin d'obtenir l'aide financière la plus large possible,
- d'autoriser Monsieur le Président à signer tout document de type administratif technique ou financier se rapportant à ce dossier.

Le Bureau adopte à l'unanimité.

Le Président,

Michel MOYNIER.